



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0

Date de publicité :

Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 8 février
2022
Qe-2022/2**

Aujourd'hui 8 février 2022, à 14h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18h01 à 18h22

Etaient Présents :

Madame Céline PAPIN absente de 17h00 à 18h01

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15h45, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 15h50, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 19h00, Madame Pascale ROUX présente jusqu'à 19h43, Madame Véronique SEYRAL présente jusqu'à 19h53, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 20h15, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES présente jusqu'à 20h40, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 20h55, Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 20h55, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 21h21

Excusés :

**Question du groupe Bordeaux Ensemble proposée par M.
Fabien Robert au sujet des Epicuriales**

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ronde des quartiers, association organisatrice des Epicuriales, a fait savoir dans a presse qu'elle est à la recherche d'un nouveau lieu pour cette manifestation gastronomique emblématique de Bordeaux, et qui se tient traditionnellement sur les allées de Tourny.

Depuis 25 ans, les Epicuriales sont plébiscitées par les Bordelaises et les Bordelais.

Si nous ne sommes pas, par principe, opposés au déplacement de cette manifestation sur un nouveau lieu, à condition que ce déplacement soit mené en concertation avec la Ronde des quartiers, nous sommes fermement attachés, comme de nombreuses Bordelaises et Bordelais, au fait que les Epicuriales se tiennent à Bordeaux. En effet, cette manifestation est un haut lieu de la vie sociale, festive et culturelle de Bordeaux, attendue par les Bordelais après deux années sans avoir pu se tenir.

C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal de Bordeaux, tout en saluant les efforts portés par les organisateurs ces dernières années, affirme son attachement aux Epicuriales et s'engage à tout mettre en œuvre pour le maintien de cette manifestation sur le territoire de la commune.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 février 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT